



## Vos représentants pour le Comité Technique *Paritaire*

Lionel BOCHER adjt adm transports à Quimper	Fabrice JESTIN agt maît routes à Landerneau
Régine LE RU assistante familiale	Bruna COLOSIMO adjt tech collègue à Quimper
Henri LEVEN adjt tech routes à Morlaix	Jean-Michel LAURENT service courrier à Quimper
Jannine ROUDAUT rédactrice à Brest	Christine AUNIS rédactrice à Brest
Dany TIPHAIGNE adjt tech routes à St-Renan	Alain BEUILLE adjt tech routes à Brest
Claudine QUEMENEUR assistante sociale à Brest	Françoise GERARD adjt tech collègue à Lesneven
Christian COANT OPA UGTR à Quimper	Ronan LE FLOC'H technicien transports à Quimper
Françoise LE GUERN assistante familiale	Monique COURTOIS éducatrice à Pleyben
Christian CORRE technicien routes à Pont-Aven	Alain MAGUER adjt tech routes à Landerneau
Isabelle BONNIORD adjt adm à Morlaix	Anne TONVEL assistante sociale à Crozon
Eric BOUTTIER assistant familial	Bernard RANNOU adjt tech routes à Scaër
Sylvie PERON attachée formation à Quimper	Laurence QUERE adjt tech accueil à Quimper
Patrick GALOPIN psychologue à Morlaix	Stéphane ROPARS adjt tech routes Huelgoat
Mireille LE GALL rédactrice à Crozon	Danièle KERJAN assistante sociale à Brest
Bertrand DELALOY adjt adm à Quimper	Claude PERRAMANT technicien routes à Landerneau
Bénédicte APPERY-PRIGENT AS à Brest	Christophe HAMON adjt tech routes à Landerneau

# Comité Technique *Paritaire*

# LE VOTE CGT, VOTRE MEILLEUR ATOUT !



## le 4 décembre 2014 VOTONS



Syndicat CGT

Conseil Général du Finistère

6 rue de Kerhuel

29196 Quimper cedex <http://cgtcg29.fr>

02.98.76.65.65 [cgt@cg29.fr](mailto:cgt@cg29.fr)





# LE VOTE CGT, VOTRE MEILLEUR ATOUT POUR :

## Des élu(e)s CGT avec vous

Notre statut organise le dialogue social par des instances de consultation où les représentants des salariés sont élus.

## Pour la défense de nos droits individuels

Les Commissions Administratives Paritaires — CAP

Locales ou départementales

- Déroulement de carrière, promotions internes par groupes hiérarchiques dans chacune des catégories A, B et C
- Refus de titularisation, prolongation de stage
- Notation, entretien professionnel
- Temps partiel, disponibilité, détachement, formation...
- Conseil de discipline
- Commission de réforme...

## Pour améliorer nos droits collectifs

Les Comités Techniques (Paritaires) — CT(P)  
Locaux (+ 50 agents) ou départementaux

- Organisation et fonctionnement des services
- Orientations relatives aux effectifs, emplois et compétences
- Aide à la protection sociale complémentaire (mutuelle)
- Action sociale
- Bilan social
- Détermination des ratios promus/promouvables pour les avancements de grade
- Formation, insertion et égalité professionnelle
- Régime indemnitaire...

## SALAIRES

- Un salaire minimum à 1 700 euros
- L'augmentation pour tous de la valeur du point d'indice
- Une véritable reconnaissance des qualifications par une refonte des grilles indiciaires
- L'intégration de toutes les primes dans le salaire
- La titularisation de tous les agents non titulaires et l'augmentation du temps de travail des agents à temps non complet

## SANTÉ AU TRAVAIL ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Une approche globale de la santé prenant en compte les conditions de travail, la santé au travail
- La prévention des risques professionnels
- Une vraie médecine professionnelle et préventive
- La reconnaissance de la pénibilité de certains emplois
- De nouveaux droits statutaires en matière de reclassement et d'invalidité

Revoir les méthodes de « management », mises en place par l'employeur, qui pèsent sur la santé des agents

## PROTECTION SOCIALE

- La santé est un droit fondamental pour tous, tout au long de la vie, garanti par un financement solidaire de la Sécurité sociale (payer selon ses moyens, recevoir selon ses besoins)
- Le droit à la retraite à 60 ans pour tous avec un taux de remplacement net minimum de 75 % pour une carrière complète, hors catégorie active
- Une vraie politique familiale, plus juste, pour permettre aux familles d'assumer l'accueil, les soins, l'entretien et l'éducation de l'enfant, politique aujourd'hui en danger
- Des droits et les moyens d'accès à la couverture complémentaire

## SERVICE PUBLIC

*Partout et  
pour tous !*

- La défense du service public de proximité par des fonctionnaires sous statut
- L'exigence d'un statut garant de l'indépendance du fonctionnaire

## DES REPRÉSENTANT(E)S CGT

Par le vote, vous déterminerez la présence des représentant(e)s de la CGT, du local au national :

### au CHSCT

(Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail)  
**Locaux (+ 50 agents) ou départementaux**  
- Protection de la santé physique et mentale  
- Sécurité des agents dans leur travail  
- Amélioration des conditions de travail...

### au CRO

(Conseil Régional d'Orientation)  
- Elaboration des formations de tous les agents à partir des plans de formation des collectivités...  
- Organisation des préparations aux concours...

### au CDR

(Conseil de Discipline de recours)

### au CNFPT

(Centre National de la Fonction Publique Territoriale)  
- Organisation des formations pour les titulaires et les non titulaires

### au CSFPT

(Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale)  
- Examen des projets de lois et de décrets relatifs au statut de la Fonction publique territoriale

### au CCFP

(Conseil Commun de la Fonction Publique)  
- Examen des questions relatives aux 3 versants de la Fonction publique (état, hospitalière, territoriale)



LE VOTE CGT, VOTRE MEILLEUR ATOUT !

**FAISONS ENTENDRE  
NOTRE VOIX !**

